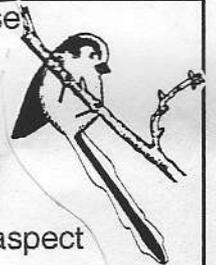


<< Présentant un caractère global, tout aménagement forestier doit intégrer l'analyse et le traitement du paysage qui constitue un aspect important du patrimoine. (...) L'aménagiste doit s'intéresser d'abord aux paysages remarquables mais aussi aux paysages courants et cependant dignes d'une attention particulière en raison du regard et de l'attachement des hommes. (...) Tout projet d'intervention en forêt, qu'il s'agisse de coupes ou de travaux, doit s'accompagner d'une attention à l'impact de l'opération sur le paysage. (...) Les arbres particulièrement remarquables par leur aspect ou leurs dimensions monumentales, méritent généralement d'être conservés. >>



Office National des Forêts: Prise en compte des paysages dans l'aménagement forestier.

LES AMIS DU BOIS DE ST CUCUFA 17 RUE DU CHAMPTIER 92500 RUEIL MALMAISON Tel 47-32-20-25 / 47-49-78-68

Association pour la préservation et le respect de l'intégrité des forêts périurbaines

## Quatre ans après.....

Nous nous doutions bien que la lutte ne serait pas facile contre cette administration puissante, aux considérables moyens de propagande, bien décidée à imposer ses idées malgré les remous qu'elles occasionnent dans les milieux écologiques.

En dépit des recommandations du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt et des conseils suggérés dans le manuel d'aménagement forestier, malgré quelques timides prises de conscience, la gestion des forêts confiées à l'ONF est plus que jamais sujette à contestation.

L'ONF serait-il finalement le seul décideur en ce qui concerne la pérennité de notre patrimoine forestier ?

Serait-il hermétique à toute suggestion, à tout argument susceptible de l'orienter vers une autre conception en matière de sylviculture, ou plus simplement aurait-il du mal à admettre qu'il n'a pas le monopole de la vérité en matière de gestion forestière ?

Ses publicités insidieuses ne satisfont que ceux "qui ne savent ou ne veulent pas voir", qui font confiance sans se poser de questions.

En imposant la futaie régulière qui en méprise l'intégrité et ne tient pas compte de sa grande valeur patrimoniale, en modifiant délibérément son aspect naturel, en multipliant les effets désastreux des opérations sylvicoles sur sa faune, sa flore et ses paysages, l'ONF a insidieusement transformé Saint Cucufa en forêt de production.

Quatre ans après la création de notre association nous pouvons cependant tirer un bilan assez satisfaisant en ce qui concerne les objectifs que nous nous étions fixés.

L'aménagement actuel (planifiant les interventions de l'ONF et fixant les objectifs à atteindre entre 1984 et 2008) qui saccageait notre forêt et que nous placions en tête de nos impératifs, est enfin abandonné!

Cet important succès devrait, dès 1999 et durant les 20 années suivantes (durée escomptée du nouvel aménagement), préparer St Cucufa à une gestion future mieux adaptée, plus naturelle.

Madame MADIGNIER, chef du Service Interdépartemental, nous faisait savoir par courrier, en mars dernier, que la révision était en cours et que ses services achevaient les inventaires préalables sur l'état actuel des peuplements: (1)  
<< Les orientations de cette gestion reprendront certainement les directives du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, avec une évolution vers plus de naturalité dans les essences et leur mode de régénération, comme le mouvement a été amorcé ces dernières années.>>

Le 18 juin, lors de la réunion annuelle au Pavillon du Butard à La Celle-St-Cloud, elle nous annonçait qu'à l'automne aurait lieu une concertation avec les communes et les associations concernées.

Au printemps prochain, une exposition avec visites de la forêt devrait être organisée.

Allons nous être enfin entendus ou..... va-t-on essayer de nous endormir ?

Nous avons bien précisé nos attentes: abandon de la futaie régulière, synonyme de production, pour une gestion en futaie irrégulière et diversifiée, sylviculture naturaliste qui respecte la forêt et sa vie biologique complexe tout en tenant compte des paysages et de l'accueil du public.



Photo D.G.

Il faut avoir un bel aplomb et une certaine dose de dérision pour implanter ce panneau sur le lieu d'un tel spectacle! L'ONF a osé.....

Cette photo prise dans les Alpes de Haute Provence, fait partie de la scandaleuse panoplie publicitaire de l'ONF qui compte, c'est ici évident, sur ses inconditionnels admirateurs et sur ceux "qui ne savent ou ne veulent pas voir", pour imposer sa gestion destructrice de l'écosystème, véritable saccage de notre patrimoine forestier.

## Classement au titre des sites.

En avril 1997 une première étude avait été effectuée par Mr Markiewicz, inspecteur des sites à la DIREN ( Direction Régionale de l'Environnement), et un projet de classement proposé à l'ONF.

En août de la même année nous recevions Mr Jean-Jacques Verdier, paysagiste, chargé de mission à l'ONF et travaillant à une enquête sur la manière dont étaient perçues les interventions du gestionnaire. Nous lui montrons les parcelles les plus représentatives de cette gestion durant ces 30 dernières années.

En janvier 1998 nous refaisons le même parcours avec Mr Markiewicz et Mr Jacques SGARD paysagiste chargé de mission à la DIREN.

Ces dossiers sont entre les mains de l'ONF qui se fait tirer l'oreille, n'appréciant pas que dans l'exposé des motifs sa gestion soit mise en cause.

Il devra néanmoins en être tenu compte dans le nouvel aménagement et nous veillerons à ce que, dans le projet final de classement au titre des sites, soit exigé l'abandon des coupes rases et l'idée de production, et imposé le respect de la biodiversité (2), toutes choses garantes d'une forêt naturelle.

## L'ONF maintient la coupe de 25 chênes:

En novembre 1997 nous avons demandé à l'ONF de conserver, dans les parcelles 25, 27, 32 et 37, 35 chênes de haute futaie (semenciers) qui avaient été désignés pour être abattus et que nous aurions aimé léguer aux générations futures. 10 avaient été retirés des coupes. ("Le Chêne" No5 )

Ceux que nous n'avons pu sauver ont été vendus à la SARL "PIER BOIS" dans le Gard.

Dans un courrier à Mr Michel ESCURE, chef de district forestier, surpris de notre insistance à vouloir conserver ces 25 semenciers alors qu'on nous avait "accordé la grâce" de 10 autres, nous rappelons la lettre du Directeur Général, Mr Jean-François CARREZ et sa décision pour le moins étonnante:

*<<...nous limiterons l'exploitation à 25 arbres, les chênes restant sur pied étant destinés à demeurer en place le plus longtemps possible, cent, deux cents ans, voire plus sauf accident...>>*

En conservant les quelques 150 semenciers **restant sur pied** dans les 4 parcelles, l'ONF renonce du même coup à leurs semis puisque, selon ses affirmations, cette essence de lumière ne devrait pas pouvoir se développer à l'ombre des houppiers de ses reproducteurs.

Pourquoi cet incompréhensible "cadeau" de la part du Directeur Général de l'ONF?

Serait-ce le début d'une prise de conscience? Ne serait-il pas vraiment persuadé de l'indispensable nécessité de ce complément de régénération naturelle?

Est-ce vraiment si important de sacrifier ces 25 chênes sous prétexte de récupérer leurs semis ou ne s'agit-il pas plutôt d'une ultime opération bassement mercantile?

Là où ces arbres ont sans aucun doute une réelle valeur paysagère (dans une zone déjà fortement déboisée), leurs semis à l'avenir incertain n'apporteront rien de plus à la pérennité de ces parcelles largement régénérées artificiellement. Leur coupe, initialement programmée en février, à été reportée à cet automne.....



Photo D.G.

Un bel exemple de la sylviculture intensive, véritable saignée dans le décor forestier, favorisant l'érosion, déstabilisant l'organisation des biocénoses(4) en place. Transformer une forêt en terrain agricole en saccageant un patrimoine que l'on est censé respecter, il fallait oser! L'ONF l'a fait.....

Dans la forêt de Reno Valdieu (Orne), après la coupe rase, labour de l'ancien sous-bois préparant sans doute à une "culture d'arbres", et pourquoi pas de résineux, bien alignés, "faciles à gérer et à exploiter", le "savoir faire" de l'ONF. Agronome certes, pas sylviculteur!

## **A86. Arrêt des travaux en cours.**

Un bref rappel du projet COFIROUTE pour le bouclage de l'A86:

Un tunnel Ouest à un seul niveau et accessible aux véhicules légers et camions, entre Rueil et Bailly où il sera raccordé avec l'A12. Longueur 7,5 km.

Un tunnel Est à 2 niveaux superposés, accessible seulement aux véhicules légers, entre Rueil et Pont Colbert.

Il sera raccordé avec l'A13 à Vaucresson. Sa longueur est de 11 km.

Coût de ce projet: 11 milliards de francs.

Ce 20 février, l'annulation par le Conseil d'Etat des décrets concédant à COFIROUTE le bouclage en souterrain du superpériphérique parisien a eu pour conséquence l'arrêt des travaux engagés au pied du coteau de la Jonchère et dont le coût a été estimé à 1 milliard.

Cette décision inespérée qui ne peut toutefois remettre en cause la déclaration d'utilité publique du projet, pourrait cependant permettre aux opposants ( Maires des Hauts-de-Seine et des Yvelines et associations favorables) de proposer un bouclage par un tracé unique à l'ouest de Versailles (Rueil-Bailly-A12), double tunnel à gabarit normal, accessible à tous les véhicules et sans péage.

Cette solution, qui ne fait pourtant pas l'unanimité, serait sûrement la moins onéreuse et la moins préjudiciable pour les sites forestiers et classés.

Elle ne pourrait cependant être envisageable que dans le cas où COFIROUTE (qui ne manquerait pas de reconduire son projet) ne serait plus partie prenante lors de l'appel d'offres lancé par l'Etat, cette fois au niveau européen, ce qu'il aurait dû faire en 1990.

Nous restons tout particulièrement attentifs aux décisions de l'Etat, car si l'annulation de la concession à COFIROUTE est maintenue, c'est la possibilité de l'abandon d'un tunnel Est peu sécurisant étant donné sa conception innovante, (qualifiée d'unique au monde par la société autoroutière!) et dont les émergences dans les forêts traversées, comme le Bois de St Cucufa, auraient des conséquences graves sur la faune, la flore et la qualité d'accueil du public.

Photo D.G.



Partout où l'Etat a confié à l'ONF le "soin" de pérenniser nos forêts, nous rencontrons ces mêmes aberrations. Il est grand temps que nous empêchions l'ONF d'oser!!

Dans la forêt de Longny (Orne), la "forêt de demain" que nous prépare avec conviction l'ONF. Quel triste paysage pour plusieurs générations, que ces alignements d'arbres que l'on devine derrière la clôture! Et le gestionnaire se flatte de respecter la nature!

## **Départ de feu**

Cette année encore un feu s'est déclaré dans le Bois, dans la parcelle 12, en bordure de la route de la Côte Grise. L'ONF continue à faire la sourde oreille à nos craintes concernant les tapis de branchages laissés sur place lors des dépressages (3) Peut-être attend-il quelque sinistre plus important pour commencer à s'émouvoir?...

## **Pour vous informer:**

Si vous disposez d'un accès sur INTERNET, vous pouvez vous connecter sur le site de l'association à l'adresse suivante: <http://www.mygale.org/03/absc>

**R.C.**

- (1) Ensemble des arbres de différentes espèces vivant en un même milieu.
- (2) Ensemble des éléments composant la vie sous toutes ses formes et tous ses niveaux d'organisation.
- (3) Opération consistant à éliminer un certain nombre de jeunes plants pour permettre aux autres de se développer.
- (4) Communauté d'espèces, association de micro-organismes, plantes, animaux, liés à un milieu déterminé.